



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

Cadre stratégique mondial

© FAO/Abdelhak Senina

en soutien de la mise en œuvre des

Directives volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté

Des consultations étendues ont conduit à des directives holistiques

Les Directives volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté ([les Directives sur la pêche artisanale](#)) sont le résultat de larges consultations avec plus de 4 000 représentants des communautés de pêche artisanale, des organisations de la société civile, des gouvernements, des organismes de recherche, organisations régionales et autres parties prenantes de plus de 120 pays. Elles ont été approuvées par le Comité des pêches ([COFI](#)) de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ([FAO](#)) en 2014.

Les questions clés des Directives sur la pêche artisanale concernent l'attribution équitable des droits fonciers, la gestion responsable des ressources, le soutien au développement social et au travail décent, l'autonomisation des travailleurs de la pêche tout au long de la chaîne de valeur, la promotion de l'égalité des sexes, et la lutte contre les changements climatiques et les risques de catastrophe.

Les Directives sur la pêche artisanale sont le premier instrument approuvé au niveau international entièrement dédié au secteur de la pêche artisanale. Elles sont également uniques en ce qu'elles abordent la pêche durable du point de vue des droits de l'homme.

Un cadre stratégique mondial qui traduit les paroles en actes concrets

La mise en œuvre des Directives sur la pêche artisanale nécessite des efforts combinés de nombreux acteurs. Ces acteurs ont besoin de pouvoir échanger facilement leurs idées et préoccupations, et doivent disposer d'un espace de collaboration. La FAO soutient donc le Cadre stratégique mondial (GSF) à l'appui de la mise en œuvre des Directives sur la pêche artisanale (SSF-GSF).

Le SSF-GSF est un mécanisme de partenariat offrant aux acteurs de la pêche artisanale, aux représentants gouvernementaux et aux autres parties prenantes un espace de collaboration au niveau mondial. Un des objectifs clés est de donner aux acteurs de la pêche artisanale la possibilité d'en conseiller d'autres sur la manière dont ils souhaiteraient que les Directives sur la pêche artisanale soient mises en œuvre.

Le SSF-GSF a un rôle de conseil et de facilitation. Ses membres peuvent partager leurs expériences, mobiliser des ressources ensemble, mettre au point des synergies et coordonner les efforts pour plaider en faveur de politiques et d'approches qui favorisent la mise en œuvre des Directives sur la pêche artisanale.

Les travaux du SSF-GSF complètent [le Programme cadre de la FAO pour la promotion et l'application des Directives sur la pêche artisanale](#).



Fonctionnement du Cadre stratégique mondial

Le SSF-GSF est structuré en trois composantes principales : un Groupe consultatif, un Groupe d'Amis des Directives sur la pêche artisanale et une Plateforme de partage des connaissances. Son travail est facilité par un Secrétariat de la FAO. Celui-ci appuie le SSF-GSF tant d'un point de vue technique qu'administratif. Il consulte les Représentants du SSF-GSF régulièrement, obtenant des contributions précieuses pour la mise en œuvre par la FAO des Directives sur la pêche artisanale.



LES AMIS DES DIRECTIVES SUR LA PÊCHE ARTISANALE

sont des membres de la FAO qui participent à titre bénévole. Ils fournissent à la FAO et aux autres acteurs intéressés des conseils et des orientations en matière de programme, notamment sur les priorités futures, pour la mise en œuvre des Directives sur la pêche artisanale. À leur tour, les Amis reçoivent les conseils du Groupe consultatif.



LE GROUPE CONSULTATIF

est composé de représentants de chaque organisation mondiale de la pêche artisanale et d'autres organisations compétentes en faveur de la pêche artisanale, des peuples autochtones (travaillant directement dans le secteur de la pêche artisanale) et des travailleurs ruraux, et suit les critères de genre et d'équilibre régional.



LA PLATEFORME DE PARTAGE DES CONNAISSANCES

est composée d'acteurs du monde universitaire, d'instituts de recherche, d'organisations régionales et d'ONG. Comme son nom l'indique, elle apporte des connaissances et soutient les Amis et le Groupe consultatif dans les domaines de la recherche, de la communication, du développement des capacités, de la mobilisation de ressources et d'autres activités pertinentes.

Compte-rendu au Comité des Pêches de la FAO

Le Comité des pêches ([COFI](#)) est un forum mondial intergouvernemental où des questions importantes concernant les pêches internationales sont examinées. Le SSF-GSF a été mis en place sur recommandation du COFI. Toutes ses activités sont résumées par le Secrétariat de la FAO et rapportées au COFI pour examen. Il s'agit d'un mécanisme puissant pour toucher tous les pays membres de la FAO.

En savoir plus

www.fao.org/voluntary-guidelines-small-scale-fisheries/fr/

Contactez

SSF-Guidelines@fao.org



Certains droits réservés. Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la licence CC BY-NC-SA 3.0 IGO